

Alexandra Louis : "Sortir de la politique du fait accompli"

La députée Agir appelle à davantage de concertation concernant l'urbanisme

Alexandra Louis en a fait le constat au fur et à mesure qu'elle est interpellée sur des projets contestés : "Il faut réfléchir à un urbanisme respectueux des habitants et de l'environnement global dans lequel ces projets s'intègrent".

Un impératif que la députée Agir de la 3^e circonscription des Bouches-du-Rhône associe à "une nécessaire concertation". Jeudi soir, l'élue organise un café citoyen pour justement la mettre en pratique. Hier, pour préparer cette rencontre, elle effectuait des visites de terrain, accompagnée de maître Benjamin Hachem, avocat spécialisé dans l'urbanisme, sur les sites de trois projets immobiliers de sa circonscription qui sont contestés par des riverains ou associations

"Il faut une vision, nous devons agir de concert en dépassant les clivages politiques."

de protection de l'environnement.

Du côté du technopole de Château-Gombert, un terrain situé à l'angle de l'avenue Joliot-Curie et de la rue Einstein (13^e). L'occasion de discuter, sur place, des projets immobiliers prévus sur cette prairie surplombée par une ancienne ferme, qui impacteraient l'habitat de la chouette chevêche. Philippe Musarella, président de l'Association pour la sauvegarde et l'animation du poumon vert de Saint-Mitre, rappelait qu'il avait interpellé les services de l'État : "La Dreal a demandé à la Soleam, qui a été chargée par le Département de construire des bureaux sur le bas du terrain (un autre projet de 19 villas concerne le haut de la parcelle, un permis déjà accordé par l'ancienne municipalité,



Parmi les trois terrains visités hier par la députée, celui situé à l'angle de l'avenue Joliot-Curie et de la rue Einstein (13^e), où des défenseurs de l'environnement s'opposent à des projets immobiliers. / PHOTOS S.T.

Ndr), de faire une étude environnementale sur les espèces protégées à l'échelle de la Métropole". Et de proposer un "projet qui préserve les espaces verts" au lieu de cette nouvelle bétonisation d'un quartier déjà saturé. Un propos appuyé par Anaël Marchas, bénévole pour l'antenne marseillaise de la Ligue de protection des oiseaux (LPO). "Je fais partie d'un groupe chevêche qui répertorie la présence de cette espèce protégée à Château-Gombert, détaillait-il. Nous avons pu observer qu'un couple nichait dans cette vieille bâtisse, chassait dans les arbres de ce terrain qui permet un corridor écologique avec le parc Athéna voisin."

Plus globalement, le quartier abrite neuf ou dix couples de chouettes chevêches contre une quarantaine dans les an-

nées 2000, estimait-il, et cette espèce va "disparaître de l'agglomération marseillaise - on trouvera plus que dans les calanques - si on continue d'urbaniser le quartier de manière intensive". Ce serait, alors, tout l'écosystème autour qui serait menacé. M^e Hachem, de son côté, conseillait de "constituer un dossier dans la perspective de la modification n°2 du PLUI concernant justement la nature en ville".

La visite se poursuivait sur les terrains de deux autres projets immobiliers controversés, avec les CIQ concernés, et pour lesquels elle souhaite que des solutions soient trouvées, aussi, en mettant tous les acteurs autour de la table : celui des Nouveaux constructeurs, montée Milou aux Mourets (13^e), et de l'Unapei, rue Elzeard-Rougier (12^e).

"Pendant des années, la ville a été construite sans les habitants, j'espère que la nouvelle municipalité pensera mieux l'urbanisme à Marseille, que l'on sortira de la politique du fait accompli en concertant, commentait la députée. J'essaie d'évaluer si je peux proposer des modifications législatives qui iraient dans ce sens et de faire le lien entre élus et citoyens. Il faut construire des logements mais s'inscrire dans une vision à long terme en tenant compte de la nécessaire préservation de la biodiversité, du cadre de vie, des infrastructures. Nous devons agir de concert en dépassant les clivages politiques."

Sabrina TESTA

Alexandra Louis organise un café citoyen sur le thème de l'urbanisation jeudi à 18 h 30 au 73, rue Alphonse-Daudet (13^e).